

Procès-verbal du conseil municipal du 1^{er} juin 2022

L'an deux mille vingt-deux et le premier juin à vingt heures, le Conseil municipal de Bresse Vallons, dûment convoqué, s'est réuni à l'ESCALE, située sur la Commune déléguée de Cras-sur-Reyssouze. La séance est ouverte sous la présidence de Mme Virginie GRIGNOLA-BERNARD, Maire de Bresse Vallons.

Date de la convocation : 27 mai 2022.

Présents : Mmes Virginie GRIGNOLA-BERNARD, Christelle VIVERGE ; M. Sébastien JEANSON ; Mme Régine LOSSEROY ; MM. Philippe BEREZIAT, Jean-Pierre PICHOD, Alain MOTTET, Pascal RAFFIN ; Mmes Claire DOUCET, Anne-Laure BONNAIRE, Isabelle PERRET, Aurélie DENIAU, Florence MEUNIER.

Absents excusés : MM. Pierre MICHELARD, Gilles PERDRIX ; Mme Laurence MAITREPIERRE ; MM. Michel BELLATON, Guillaume RIGOLLET ; Mmes Marie-Eve SOUPE, Julie SUBTIL ; M. Raphaël BERNARD.

Pierre MICHELARD donne procuration à Virginie GRIGNOLA-BERNARD.

Laurence MAITREPIERRE donne procuration à Philippe BEREZIAT.

Nombre de membres : en exercice : 21 - Présents : 13 - Représenté : 2 - Votants : 15

Désignation du secrétaire de séance

Madame Régine LOSSEROY est désignée secrétaire de séance, en suivant l'ordre alphabétique.

FINANCES, ADMINISTRATION, RH

DÉCISIONS DE GESTION :

- Point sur les recrutements saisonniers.
Christelle VIVERGE informe qu'elle a reçu des candidats pour les quatre postes d'agent saisonnier que la commune recrutera pour l'été (un agent par mois et par commune déléguée sur juillet et août). La sélection s'est arrêtée sur deux personnes pour le mois de juillet : C. JACQUET et A. SARRAZIN. Il est également décidé de recruter sur le mois de juin en renfort des agents techniques si le besoin est avéré. Par contre, aucun candidat n'est disponible pour le mois d'août. Une communication sera faite pour relancer l'appel à candidatures.

1. OUTILTHEQUE - REMBOURSEMENT FRAIS

Dans le cadre de la création et du démarrage d'une outil thèque (espace de prêt de matériel) de la commune de Bresse Vallons, un collectif de bénévoles s'est investi dans la création d'une application no code à l'aide du logiciel Bubble afin de gérer le prêt des outils et les stocks.

Face au succès de cette activité, le logiciel gratuit est arrivé à saturation et une version payante par abonnement a dû être utilisée. Afin que la commune ait le temps de trouver une autre solution, Mr BOUGEOT Etienne – 1236 Route des Grandes Terre – Cras sur Reyssouze – 01340 BRESSE VALLONS, bénévole a pris un abonnement trimestriel pour la période du 03/03/2022 au 04/05/2022 à son nom personnel et a donc payé sur ses fonds propres.

Par conséquent, il est proposé au conseil municipal de rembourser la somme de 83.00 € correspondant à la facture N°2022 05 102193, somme engagée par Mr BOUGEOT Etienne.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, après un vote à main levée dont le résultat est le suivant :

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0
UNANIMITÉ des suffrages exprimés

- ✚ **DECIDE** de rembourser les frais engagés par Mr BOUGEOT Etienne à hauteur de 83 € à titre exceptionnel étant donné la situation décrite ci-dessus, et sur présentation du justificatif d'achat d'une valeur de 83 €.

DECISION D'ORIENTATION :

- Présentation de l'organigramme et de la note de synthèse pour le comité technique.
Christelle VIVERGE présente l'organigramme de Bresse Vallons et la note de synthèse qui sera présentée lors du comité technique de GBA du 16 juin 2022.

COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE ET VIE ASSOCIATIVE

DÉCISIONS DE GESTION :

- Point sur la rentrée scolaire 2022.
Virginie GRIGNOLA-BERNARD fait un point sur les effectifs prévus à la prochaine rentrée scolaire.

DECISION D'ORIENTATION

- L'adjoint délégué à la communauté éducative, Sébastien JEANSON rappelle l'initiative faite il y a deux ans d'offrir aux élèves des écoles de la commune des livres pendant la période de confinement. Cette action a été renouvelée l'année dernière. Les élus décident de renouveler cette expérience pour cette année. L'idée serait de proposer des ouvrages thématiques en lien avec les actions de la commune. Un cahier des charges sera élaboré avec une enveloppe budgétaire de 15 à 17 € par livres avec frais d'envoi compris.

TRAVAUX, PATRIMOINE, ÉCONOMIE

DÉCISIONS DE GESTION :

2. Avenant au marché Gros Œuvre pour la rénovation de l'Accueil Périscolaire de Cras

M. Philippe BEREZIAT, Adjoint en charge des travaux et patrimoine expose :

Dans le cadre de la rénovation de l'accueil périscolaire de Cras, le marché a fait l'objet d'une procédure adaptée, en application de l'article 28 du code des marchés publics. La consultation des entreprises a été lancée le 11 janvier 2022, sur le site des marchés publics des acheteurs de l'Ain. La consultation a été établie en vue de la désignation d'une entreprise pour les lots de travaux nécessaires à la réalisation de cette opération. Par décision municipale 2022-107 du 24 mars 2022, les marchés à procédure adaptée ont été attribués, par lots, aux entreprises.

Le lot n°01 – Démolition Gros œuvre a été attribué à l'entreprise BOURDON de St Cyr-sur-Menthon (01) pour un montant de 36 860 € HT.

Aux cours de la démolition, des sols complètement différents ont été découverts (peu de béton, tomettes avec terre, gros jambages en pierre, carrelage posé sur chape de quelques centimètres, ...) et une grande cloison en briques pleines et montants en bois, qui était également en très mauvais état, ce qui ne se voyait pas de l'extérieur. Ces désagréments nous amènent donc à des travaux supplémentaires de démolition de sol et de dallage et de cette cloison, donc tout ce qui suit dans la réfection, soit remblai et dalle béton.

Tous ces travaux complémentaires ont amené l'entreprise Bourdon à nous présenter un devis pour un montant de 13 188 €HT.

Le présent avenant a pour objet la modification du marché en date du 5 avril 2022 suite à ces modifications en cours de travaux.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, après un vote à main levée dont le résultat est le suivant :

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

UNANIMITÉ des suffrages exprimés

- ✚ **APPROUVE** l'avenant n° 1 au marché de travaux lot 1 – Maçonnerie – Gros Œuvre avec l'entreprise BOURDON Construction comme décrite ci-dessus,
- ✚ **AUTORISE** Madame la Maire ou le Maire-Adjoint délégué à signer tous les documents se rapportant à cette affaire.
 - Enfouissement des réseaux rue des Adams : les travaux commencent lundi prochain.
 - Les travaux d'Aménagement du carrefour à feux RD975/92a et voie communale « Route de Saint Martin » ont commencé lundi matin.

ENVIRONNEMENT

Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides

Le SBVR a lancé en 2021 une étude pour réaliser son Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides. Le PGSZH est un outil pour accélérer la mise en œuvre de la politique en faveur des zones humides et pour appliquer le principe éviter - réduire - compenser. Ce plan de gestion hiérarchise les zones humides selon les fonctions et services de celles-ci, mais aussi sur la faisabilité technique, politique et financière. Cette mission a été confiée au bureau Artelia et comprends 3 phases :

- Phase 1 : Regroupement des données sur les zones humides et création d'une couche unique,
- Phase 2 : Evaluation des fonctions et des pressions,
- Phase 3 : Rédaction d'un plan de gestion stratégique.

Nous sommes actuellement entre la phase 2 et 3. Dans le but d'une diffusion et d'une appropriation du territoire, le SBVR souhaite consulter les communes présentes sur le territoire pour présenter les premiers résultats et recueillir de l'information de terrain.

Une réunion d'information et de sensibilisation a été fixée le jeudi 30 juin à 9h00 à l'escale. Le SBVR interviendra pour présenter ce recensement et l'intérêt des zones humides.

INFORMATIONS :

- Sébastien JEANSON présente le bilan des activités à l'ECRIN.
- La MRJC organise l'A.G.N.O. qui se tiendra sur la commune du 29 juin au 3 juillet 2022, la commune leur mettant à disposition ses équipements pour soutenir leur initiative. 350 personnes seront présentes.
- Un été sous chapiteau est renouvelé du 5 au 19 juillet 2022.
- Suite des travaux sur la charte de démocratie locale ; il est décidé d'attendre l'arrivée du DG.
- L'Université d'été aura lieu le samedi 16 juillet 2022 avec l'exercice grandeur nature du PCS dès 8 heures.
- Du 13 juin au 17 juin 2022, Antoine ABOU effectuera la traversée de l'Hydrogène du Havre à Fos sur Mer avec un vélo à assistance électrique alimenté par de l'hydrogène. Il fera une halte le jeudi 16 juin sur BRESSE VALLONS pour visiter le site de STORENGY. Un pot sera organisé à l'ECRIN ainsi qu'une collecte de fond pour soutenir l'ONG ACTED dans le cadre de l'aide à l'Ukraine.

DIVERS

- Les permanences des bureaux de vote pour les élections législatives du 12 au 19 juin 2022 ont été réalisées.
 - Sébastien JEANSON présente le devis pour le renouvellement de la borne à l'ECRIN. Le dossier est en attente de réflexion de la commission communication.
- Prochaine réunion du conseil municipal le mercredi 6 juillet 2022.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 22h53.